



Genève, le 28 janvier 2019  
Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du département du territoire

### Valoriser notre territoire: le département du territoire présente sa feuille de route 2018-2023

**Le département du territoire (DT) publie aujourd'hui sa feuille de route 2018-2023, qui expose les enjeux et ses actions pour la législature en cours. En plus d'être destinée à fédérer les collaboratrices et collaborateurs du DT autour d'une vision commune, la feuille de route 2018-2023 intéressera tant les acteurs publics et professionnels que toute personne souhaitant s'informer sur les politiques publiques et projets en lien avec le territoire.**

"Notre territoire est limité, c'est notre bien le plus précieux", souligne dans sa préface M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, chargé du DT. "La valorisation de notre espace de vie constitue ainsi l'objectif central et le sens du travail de l'ensemble des membres du département."

Précisant le "[Programme de législature 2018-2023](#)" du Conseil d'Etat au niveau du DT, la feuille de route 2018-2023 s'articule en quatre grands chapitres – Aménagement, logement, agriculture; Environnement et énergie; Patrimoine naturel et bâti; Culture managériale, organisation et données transversales – et une soixantaine d'objectifs visant à valoriser le territoire et à en préserver la qualité en maîtrisant son développement.

Parmi ces objectifs et actions de législature, le DT s'engage notamment à:

- **Aménagement, logement, agriculture:** répondre à la pénurie de logements en développant la stratégie foncière de l'Etat et en poursuivant la mise à disposition de surfaces pour la construction de logements répondant à l'ensemble des besoins de la population, avec l'objectif initié en 2014 d'atteindre 4 millions de nouveaux m<sup>2</sup> en 2023. Cet objectif s'accompagne d'une ambition renforcée d'améliorer la qualité des aménagements et d'accélérer les autorisations de construire en poursuivant la numérisation des procédures. La législature sera en outre marquée par les chantiers et réalisations des grands projets urbains, notamment les Communaux d'Ambilly, Praille Acacias Vernets (PAV), les Cherpines et les nouveaux quartiers autour des gares Léman Express. La gestion des espaces ruraux fera l'objet d'une démarche pilote avec des communes pour préserver les terres agricoles tout en renforçant le lien entre ville et campagne.
- **Environnement et énergie:** protéger la population et l'environnement contre les effets des changements climatiques, renforcer la préservation des ressources et accélérer la transition énergétique du canton en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2030 par rapport à 1990 et d'atteindre la société à 2000 watts d'ici à

2050; le DT ambitionne dans ce but une réduction de 10% du nombre de watts par habitant.

Il s'agira aussi de réduire de 20% les déchets incinérables et de parvenir ainsi à un taux de 60% de recyclage des déchets urbains; la gestion de l'eau sur le plan qualitatif et quantitatif sera un important enjeu, notamment en ce qui concerne les micropolluants. En matière de protection de l'air, on visera en particulier la réduction de 15% du dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>).

- **Patrimoine naturel et bâti:** préserver et mettre en valeur le territoire par la protection du patrimoine bâti, paysager et naturel en intégrant ces objectifs et ceux en lien avec l'aménagement du territoire, l'énergie, l'agriculture et l'environnement. Plus spécifiquement, il s'agira de mieux prendre en compte en amont la valeur d'usage du patrimoine, de mettre en oeuvre la Stratégie Biodiversité, d'élaborer une conception cantonale du paysage et de réaliser le musée sous l'esplanade de Saint-Antoine.
- **Culture managériale, organisation et données transversales:** adapter en continu le service public du DT aux attentes nouvelles de Genève et de sa population; il s'agira notamment de savoir repenser l'organisation et les méthodes de travail pour plus de transversalité, d'agilité, d'orientation service et d'efficacité.

Le DT s'engage en outre à promouvoir l'innovation, à développer une politique du numérique au service de la population (*Smart Geneva*) et à assurer la gouvernance des données du territoire.

La feuille de route 2018-2023 constituera ainsi le fil rouge de l'action du département du territoire tant pour sa dynamique interne que pour la mise en oeuvre au quotidien des politiques publiques dont il a la charge.

### **Feuille de route 2018-2023 DT**

*Pour tout complément d'information : M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, chargé du DT, en contactant M. Jérôme Savary, secrétaire général adjoint, T. 022 327 94 18 ou 076 341 59 51.*